





C'est bien connu Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage !

Le Coucou plagiaire a encore mordu! Nous accusant de tous les maux! Encore et toujours! Serions-nous sa préoccupation principale? Son unique os à ronger? L'objet de tous ses fantasmes inavoués et inavouables (dans un cadre syndical, entendons-nous bien!)? Que nous reproche-t-il au fond? Nos votes au dernier CT du 26 janvier? Pourquoi?

Vraisemblablement parce que lors de la présentation du nouveau règlement intérieur des Musées, nos organisations syndicales ont choisi de s'abstenir car celui-ci nous paraît incomplet : absence d'organigramme, aucune présence des conseillers et des assistants de prévention et des doutes sur la santé des agents pour un travail effectif de plus de 10h...

Ensuite, parce que cela concerne la sécurité du public et du personnel, nos organisations syndicales ont choisi de voter pour l'externalisation afin de minimiser les risques à l'entrée des musées. Nous avons émis le vœu que les agents soient repositionnés sur leur cœur de métier tout en les valorisant en conséquence.

Par ailleurs, nous avons aussi dénoncé le fait que

l'Administration n'ait pas voulu professionnaliser la filière culturelle en ayant recours aux concours mais plutôt en redéployant uniquement les agents repositionnés dans les musées et en ne favorisant pas la parité homme/ femme.

Dans le cadre de la réouverture de certains musées (Grobet-Labadié, Mémorial des Déportations, Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art, MAC) rassurez-vous ! nos organisations syndicales ont voté contre l'externalisation des missions de surveillance des salles.

Pour votre gouverne, cher Coucou plagiaire - de surcroît remonté et de bien vilaine mauvaise foi - sachez que les agents ne sont plus dupes ; à présent, chacun ou presque, dispose d'un réseau intranet et reçoit, par conséquent, nos publications.

Mais vous avez sans doute raison, poursuivez sur votre voie qui semble être la bonne ! La voie de l'indépendance sur laquelle vous prétendez cheminer...

Et pour finir avec Molière dans Les précieuses ridicules : « Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris ».

Au passage, nous invitons les agents à jeter un coup d'oeil sur le rapport de la Cour des Comptes page 117 (lien: https://www.comptes.fr/fr/publications/commune-de-marseille-bouches-du-rhone-gestion-des-depenses-de-personnel, accès direct au rapport https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-11/PAR2019-1077.pdf)

Bonne lecture!



